

Mental Health and Work

## **Fitter Minds, Fitter Jobs**

From Awareness to Change in Integrated Mental Health, Skills  
and Work Policies



# Résumé

## Une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration s'impose pour s'attaquer aux problèmes de santé mentale

Selon le rapport de l'OCDE paru en 2015 et intitulé « Santé mentale et insertion professionnelle : de la théorie à la pratique », une approche intégrée à l'échelle de l'ensemble de l'administration est indispensable pour remédier aux mauvais résultats enregistrés par les personnes souffrant de troubles mentaux sur le plan social, de l'éducation et de l'emploi. Les personnes atteintes de troubles mentaux ont plus de mal à suivre leur scolarité et avoir de bons résultats scolaires, à poursuivre des études supérieures ou s'insérer sur le marché du travail, à travailler efficacement et de manière productive, et à conserver leur emploi. Pour changer la donne, une démarche à l'échelle du seul système de santé ne suffit pas : tous les domaines de l'action publique doivent être mobilisés. Les mesures prises dans quatre domaines, à savoir la jeunesse, le travail, la protection sociale et la santé, peuvent être particulièrement efficaces. Conscients de l'importance des interventions des pouvoirs publics dans ces quatre domaines, les pays de l'OCDE ont tous adhéré à la *Recommandation de l'OCDE sur une politique intégrée de la santé mentale, des compétences et de l'emploi*. Cette Recommandation propose des principes permettant aux pays de renforcer leurs politiques de santé mentale en prenant des mesures cohérentes articulées autour de trois dimensions : i) la mobilisation des parties prenantes en première ligne qui ne sont normalement pas considérées comme des acteurs de la santé mentale (le « *qui* » de toute stratégie efficace), ii) l'accent mis sur l'identification et l'intervention précoces dans tous les domaines de l'action publique (le « *quand* »), et iii) une offre intégrée de services de santé, d'éducation et d'emploi (le « *quoi* »).

## Le développement des politiques intégrées n'est pas le même selon les pays

Le nouveau publication de l'OCDE, intitulé « Une meilleure santé mentale, de meilleurs emplois » (« *Fitter Minds, Fitter Jobs* »), examine les améliorations apportées aux politiques publiques au cours des cinq années écoulées depuis l'adoption de la Recommandation. Il ressort clairement de l'évaluation de la mise en œuvre de la Recommandation que les pays de l'OCDE n'en sont pas au même stade de l'élaboration d'une politique intégrée de la santé mentale, des compétences et de l'emploi. Ce processus se déroule généralement en quatre étapes : i) adoption de la rhétorique adaptée, ii) mise en place des bases d'une approche plus intégrée, iii) généralisation de l'intégration des services et iv) mise en pratique de l'offre intégrée de services de santé mentale, de compétences et d'emploi. Les pays franchissent souvent, mais pas systématiquement, toutes ces étapes avant d'atteindre la phase finale. À ce jour, peu de pays ont atteint la dernière étape dans l'un des quatre domaines d'action, et les progrès sont aussi inégaux au regard des trois dimensions de l'approche intégrée de l'action publique (« *qui, quand et quoi* »).

## Les avancées vers des approches intégrées sont variables d'un domaine de l'action publique à l'autre

Les politiques visant à améliorer la santé mentale des jeunes ont beaucoup progressé dans de nombreux pays, l'attention étant de plus en plus portée sur l'intégration des services. Cette évolution se traduit par des efforts généralisés pour mieux faire comprendre les questions de santé mentale aux enseignants et aux éducateurs, et par des financements ciblés sur le renforcement de l'offre de services de santé mentale pour les jeunes. À l'inverse, ce sont dans les systèmes de protection sociale que les progrès ont été les moins importants à l'échelle de l'OCDE. Les régimes de protection sociale et les services de l'emploi ont un rôle beaucoup plus important à jouer dans la mise en œuvre d'une approche intégrée. Les programmes destinés aux personnes souffrant de troubles mentaux légers à modérés, généralement prises en charge dans le régime de chômage, sont particulièrement rares. Après des années de sous-investissement chronique dans les services de santé mentale, les soins de santé mentale se développent depuis peu dans certains pays. Néanmoins, rares sont les initiatives visant à prendre en compte les questions relatives au travail et à l'emploi dans la conception des systèmes de santé. Enfin, des avancées ont été enregistrées au regard des politiques du travail dans de nombreux pays grâce à une panoplie de réglementations portant sur l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux ; pour autant, les politiques du travail sont souvent déconnectées du système de soins de santé mentale et de protection sociale. En particulier, il n'existe guère de mesures visant à favoriser la santé mentale et le retour au travail des salariés en congé maladie.

## Les progrès constatés au regard des trois dimensions d'une approche intégrée de l'action publique sont inégaux

Les pays de l'OCDE ont accompli des progrès considérables en termes de développement des connaissances en santé mentale des acteurs situés en première ligne, comme les enseignants, les cadres dirigeants, les travailleurs sociaux ou les médecins généralistes (« *qui* »), ainsi que de leur compréhension des liens cruciaux entre la santé mentale, l'éducation et l'emploi. Pourtant, les obstacles structurels à la mise en œuvre d'une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration et le manque continu de moyens financiers dédiés à la santé mentale dans tous les domaines de l'action publique continuent d'entraver les efforts visant à développer des interventions plus intégrées pour les personnes souffrant de troubles mentaux (« *quoi* »). Les pays s'orientent également vers la prévention, la promotion et l'identification précoce des problèmes de santé mentale, mais les interventions rapides restent souvent cloisonnées (« *quand* »). Des progrès aussi inégaux dans ces trois dimensions peuvent être problématiques, car une aide efficace et rapide dépend de la réussite obtenue au regard de chacun de ces domaines.

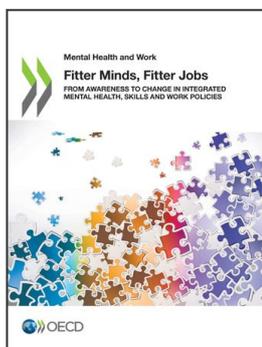
## Jusqu'à présent, les réformes n'ont pas débouché sur de meilleurs résultats sur le marché du travail

Les réformes menées ces cinq dernières années n'ont pas suffi à améliorer la situation des personnes atteintes de troubles mentaux en matière d'emploi et de revenus. Selon des données portant sur une période de cinq ans antérieure à la pandémie de COVID-19 pour 25 pays européens membres de l'OCDE, la conjoncture favorable qui prévalait sur le plan économique et du marché du travail pendant cette période a profité aux personnes souffrant de troubles mentaux dans la plupart des pays, dans une moindre mesure toutefois qu'à leurs pairs sans problèmes psychiques. Dans ces pays, il subsiste un écart de taux d'emploi de 20 % et un écart de salaire de 17 % (qui s'ajoute à l'écart de taux d'emploi) entre les individus souffrant de troubles mentaux et les autres. L'écart constaté au regard du taux de chômage s'est quant à lui creusé dans presque tous ces pays, ce qui donne à penser que les demandeurs d'emploi sans troubles mentaux

ont pu trouver plus facilement du travail ; les personnes souffrant de troubles mentaux sont aujourd'hui près de trois fois plus susceptibles d'être au chômage.

### **Face à la crise du COVID-19, l'urgence de la mise en œuvre d'une approche intégrée à l'échelle de l'ensemble de l'administration s'est accrue**

Le changement soudain de nos modes de vie, d'apprentissage et de travail provoqué par le COVID-19 suscite de nouveaux problèmes de santé mentale, qui exigent là encore une réponse allant au-delà du seul système de santé. S'il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences à long terme des expériences vécues pendant la pandémie de COVID-19, et la possibilité que la crise qui se profile en matière de santé mentale entraîne une prévalence à long terme plus élevée des troubles mentaux, certains groupes spécifiques - notamment les jeunes et les travailleurs qui ont perdu leur emploi - font état d'une détérioration plus importante de leur santé mentale et doivent être soutenus pendant et après la crise. L'un des aspects positifs des conséquences de la crise du COVID-19 sur la santé mentale a été de faire disparaître la stigmatisation des troubles mentaux, ce qui a favorisé un débat quant aux effets bénéfiques d'un bon équilibre psychique sur la qualité de vie, l'éducation et l'emploi. Cette prise de conscience soudaine de l'importance d'une bonne santé mentale pour toutes les dimensions de la vie offre aux responsables de l'action publique l'occasion de réformer en profondeur les politiques. Le prochain examen des politiques qui sera mené dans cinq ans montrera comment les pays ont réagi et dans quelle mesure ils sont parvenus à développer une approche intégrée de la politique de santé mentale.



Extrait de :

## Fitter Minds, Fitter Jobs

From Awareness to Change in Integrated Mental Health, Skills and Work Policies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/a0815d0f-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Résumé », dans *Fitter Minds, Fitter Jobs : From Awareness to Change in Integrated Mental Health, Skills and Work Policies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/66e2f992-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.